

IV – ANNEXES
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	68 427 184,45	61 884 570,84	0,00	61 884 570,84
RECETTES	68 427 184,45	67 413 077,23	0,00	67 413 077,23
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	61 373 969,97	47 428 507,76	723 416,68	48 151 924,44
RECETTES	61 373 969,97	50 284 802,47	1 663 851,70	51 948 654,17

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRÉSENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	68 427 184,45	61 884 570,84	0,00	61 884 570,84
RECETTES	68 427 184,45	67 413 077,23	0,00	67 413 077,23
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	61 373 969,97	47 428 507,76	723 416,68	48 151 924,44
RECETTES	61 373 969,97	50 284 802,47	1 663 851,70	51 948 654,17
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	129 801 154,42	109 313 078,60	723 416,68	110 036 495,28
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES	129 801 154,42	117 697 879,70	1 663 851,70	119 361 731,40

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
962033032	13/12/2023	3 000 000,00	100 000,00	248,25	100 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 000 000,00	100 000,00	248,25	100 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DE LA DETTE - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					31 906 624,38									
1641 Emprunts en euros (total)					31 685 604,38									
0024446T	CREDIT FONCIER DE FRANCE	21/06/2013	01/01/2020	11/10/2020	400 000,02	F	Taux fixe à 4.12 %	4,120	4,180	EUR	A	C	O	A-1
0582 7250574 02	CREDIT MUTUEL	23/09/2019	01/01/2020	30/01/2020	199 037,65	F	Taux fixe à 0.17 %	0,170	0,170	EUR	T	P	O	A-1
1000005912	CREDIT AGRICOLE	02/12/2014	01/01/2020	01/03/2020	103 848,85	F	Taux fixe à 2.35 %	2,350	2,350	EUR	A	P	O	A-1
10000062992	CREDIT AGRICOLE	08/12/2014	01/01/2020	15/03/2020	78 436,88	F	Taux fixe à 2.96 %	2,960	2,960	EUR	A	P	O	A-1
10000063975-Ass	CREDIT AGRICOLE	15/12/2014	01/01/2020	05/01/2020	40 000,00	F	Taux fixe à 2.67 %	2,670	2,670	EUR	A	P	O	A-1
10000127539	CREDIT AGRICOLE	08/10/2015	01/01/2020	15/10/2020	31 127,77	F	Taux fixe à 1.94 %	1,940	1,940	EUR	A	P	O	A-1
10000137516-Ass	CREDIT AGRICOLE	01/01/2020	01/01/2020	25/12/2020	85 133,00	F	Taux fixe à 2.3 %	2,300	2,300	EUR	A	P	O	A-1
10000137524-Ass	CREDIT AGRICOLE	01/01/2020	01/01/2020	25/12/2020	21 292,16	F	Taux fixe à 1.91 %	1,910	1,910	EUR	A	P	O	A-1
10000195013	CREDIT AGRICOLE	09/11/2016	01/01/2020	15/11/2020	70 893,91	F	Taux fixe à 0.86 %	0,860	0,860	EUR	A	P	O	A-1
10000391252	CREDIT AGRICOLE	17/09/2018	01/01/2020	05/10/2020	956 881,87	F	Taux fixe à 1.53 %	1,530	1,530	EUR	A	P	O	A-1
1236361	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/11/2013	01/01/2020	02/01/2020	140 264,63	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
1630351	CAISSE D'EPARGNE	17/06/2005	01/01/2020	17/06/2020	96 215,42	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	3,960	EUR	A	P	O	A-1
1630564	CAISSE D'EPARGNE	26/10/2005	01/01/2020	26/10/2020	19 124,20	F	Taux fixe à 3.85 %	3,850	3,850	EUR	A	P	O	A-1
1630952	CAISSE D'EPARGNE	10/07/2006	01/01/2020	20/11/2020	73 884,69	F	Taux fixe à 4.27 %	4,270	4,270	EUR	A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	Délité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuarial					
1852	Agence France Locale	30/08/2021	30/08/2021	20/12/2021	3 130 000,00	F	Taux fixe à 0.59 %	0,590	0,600	EUR	T	C	O	A-1	
2005-0001	CAISSE D'EPARGNE	07/03/2005	01/01/2020	25/03/2020	26 940,22	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	3,960	EUR	A	P	O	A-1	
2006 001 ASST	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/02/2006	17/02/2006	30/01/2007	380 000,00	F	Taux fixe à 3.85 %	3,850	3,850	EUR	A	P	O	A-1	
2006 001-Ass	CREDIT AGRICOLE	13/12/2006	01/01/2020	13/12/2020	26 484,75	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	3,990	EUR	A	P	O	A-1	
2008	Agence France Locale	13/12/2021	23/12/2021	21/03/2022	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.66 %	0,660	0,670	EUR	T	C	O	A-1	
2009 001-2023	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/12/2008	01/01/2023	30/03/2023	8 666,67	V	(Euribor 3M-Floor -0.18 sur Euribor 3M) + 0.18	2,360	2,420	EUR	T	C	O	A-1	
2014 001-Ass	CAISSE D'EPARGNE	30/06/2014	01/01/2020	25/02/2020	44 979,36	V	(Euribor 12M + 0.3)-Floor -0.3 sur Euribor 12M	0,060	0,060	EUR	T	P	O	A-1	
2014 002 ASST	CREDIT AGRICOLE	01/01/2014	01/01/2014	20/03/2014	286 000,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,630	EUR	T	P	O	A-1	
2014 002-Ass	CAISSE D'EPARGNE	30/06/2014	01/01/2020	25/12/2020	22 048,90	V	Moyenne Euribor 12M-Floor -0.3 sur Moyenne Euribor 12M + 0.3	0,030	0,030	EUR	A	X	O	A-1	
2014 003 ASST	SFIL CAFFIL	03/12/2004	01/01/2014	02/01/2014	166 654,27	F	Taux fixe à 4.62 %	4,620	4,700	EUR	T	P	O	A-1	
2014 003-Ass	CREDIT AGRICOLE	15/12/2014	01/01/2020	07/01/2020	61 600,00	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	3,890	EUR	T	C	O	A-1	
2014 004 ASST	SFIL CAFFIL	01/01/2014	01/01/2014	01/03/2014	372 354,36	F	Taux fixe à 4.62 %	4,620	4,700	EUR	T	P	O	A-1	
2015 001 ASST/5072143	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/12/2014	06/12/2014	01/05/2015	1 462 500,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,000	2,000	EUR	T	P	O	A-1	
2015 003 ASST	CREDIT AGRICOLE	28/05/2015	29/05/2016	08/05/2016	1 400 000,00	F	Taux fixe à 1.48 %	1,480	1,480	EUR	A	P	O	A-1	
2015-002-2019	SFIL CAFFIL	22/12/2014	01/01/2019	01/02/2019	219 133,08	F	Taux fixe à 2.32 %	2,320	2,340	EUR	T	P	O	A-1	
20300325-Ass	CAISSE D'EPARGNE	14/01/2004	01/01/2020	25/04/2020	55 030,45	F	Taux fixe à 4.3 %	4,300	4,300	EUR	A	P	O	A-1	
20400393	CAISSE D'EPARGNE	09/08/2004	01/01/2020	25/08/2020	18 670,87	F	Taux fixe à 4.6 %	4,600	4,600	EUR	A	P	O	A-1	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Découpe d'actuariel (5)	Taux actuarial	Découpe d'amor- tissement (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Découpe de rembour- sement anticipé O/N	Découpe d'em- prunt (8)
								Niveau	Taux							
2457	Agence France Locale	07/12/2022	20/12/2022	20/03/2023	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.21 %	3,210	3,300	EUR	T	C	O	A-1		
2646 - ASS et syndicat eau c?ur en Périgord	SOCIETE GENERALE	11/08/2020	31/08/2020	31/08/2021	1 825 658,92	F	Taux fixe à 0.7 %	0,700	0,710	EUR	T	C	O	A-1		
3154	Agence France Locale	27/11/2023	27/12/2023	20/06/2024	2 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.25)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,210	4,340	EUR	T	C	O	A-1		
3976	Agence France Locale	03/12/2024	20/12/2024	20/03/2025	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	3,390	EUR	T	C	O	A-1		
5234207	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/11/2019	01/01/2020	01/11/2020	1 500 000,00	V	Livret A(Préfixé) + 0.75	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1		
5300287	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/07/2019	01/01/2020	01/02/2020	496 688,67	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	T	P	O	A-1		
5562995	CAISSE D'EPARGNE	18/05/2018	01/01/2020	22/02/2020	55 536,25	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	P	O	A-1		
70000405939	CREDIT AGRICOLE	11/02/2008	01/01/2020	05/01/2020	49 049,64	F	Taux fixe à 4.77 %	4,770	4,860	EUR	T	P	O	A-1		
70001553427	CREDIT AGRICOLE	15/02/2006	01/01/2020	15/02/2020	33 612,87	F	Taux fixe à 3.74 %	3,740	3,740	EUR	A	P	O	A-1		
70001553451	CREDIT AGRICOLE	15/02/2006	01/01/2020	15/02/2020	84 755,64	F	Taux fixe à 3.74 %	3,740	3,740	EUR	A	P	O	A-1		
70003866961	CREDIT AGRICOLE	24/07/2009	01/01/2020	15/01/2020	108 414,53	F	Taux fixe à 4.7 %	4,700	4,780	EUR	T	P	O	A-1		
70004103503	CREDIT AGRICOLE	18/12/2009	01/01/2020	15/02/2020	94 431,67	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,060	EUR	T	P	O	A-1		
70004710485	CREDIT AGRICOLE	01/10/2010	01/01/2020	15/01/2020	56 495,76	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,820	EUR	T	P	O	A-1		
70004752250	CREDIT AGRICOLE	15/10/2010	01/01/2020	01/05/2020	109 329,15	F	Taux fixe à 3.02 %	3,020	3,020	EUR	A	P	O	A-1		
70004931708	CREDIT AGRICOLE	22/12/2010	01/01/2020	28/05/2020	45 231,77	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	3,600	EUR	A	P	O	A-1		
70005095504	CREDIT AGRICOLE	29/03/2011	01/01/2020	30/06/2020	25 285,78	F	Taux fixe à 4.36 %	4,360	4,360	EUR	A	P	O	A-1		
70005343524B	CREDIT AGRICOLE	17/10/2011	01/01/2020	15/03/2020	47 999,88	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,060	EUR	T	C	O	A-1		
70005389907	CREDIT AGRICOLE	17/10/2011	01/01/2020	15/03/2020	46 526,56	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,060	EUR	T	C	O	A-1		

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	découpage des remboursements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuarial						
70005830956	CREDIT AGRICOLE	15/05/2012	01/01/2020	15/01/2020	42 372,00	F	Taux fixe à 4.65 %	4,650	4,650	EUR	A	P	O	A-1	
70006113620	CREDIT AGRICOLE	06/12/2012	01/01/2020	15/03/2020	86 414,09	F	Taux fixe à 4.6 %	4,600	4,680	EUR	T	P	O	A-1	
70006741469	CREDIT AGRICOLE	01/08/2013	01/01/2020	07/01/2020	28 700,00	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	3,890	EUR	T	C	O	A-1	
9772870	CAISSE D'EPARGNE	09/11/2016	01/01/2020	05/03/2020	51 498,59	F	Taux fixe à 1.49 %	1,490	1,500	EUR	T	P	O	A-1	
9990714	CAISSE D'EPARGNE	04/08/2017	01/01/2020	05/03/2020	593 708,09	F	Taux fixe à 1.56 %	1,560	1,570	EUR	S	P	O	A-1	
9990920	CAISSE D'EPARGNE	31/07/2017	01/01/2020	05/03/2020	301 749,97	F	Taux fixe à 1.32 %	1,320	1,330	EUR	T	C	O	A-1	
9998517	CAISSE D'EPARGNE	18/08/2017	01/01/2020	05/03/2020	100 179,75	F	Taux fixe à 1.44 %	1,440	1,440	EUR	S	P	O	A-1	
A3310058	CAISSE D'EPARGNE	25/01/2010	01/01/2020	25/01/2020	48 500,45	F	Taux fixe à 3.18 %	3,180	3,220	EUR	T	P	O	A-1	
A33150CY	CAISSE D'EPARGNE	03/07/2015	01/01/2020	25/02/2020	38 146,29	F	Taux fixe à 2.46 %	2,460	2,480	EUR	T	P	O	A-1	
A3320004-Ass	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2018	01/01/2020	01/04/2020	158 957,47	F	Taux fixe à 2.81 %	2,810	2,840	EUR	T	P	O	A-1	
COL-IMPS1CAGRPERIG	ARKEA	11/09/2023	15/09/2023	30/10/2023	4 000 000,00	F	Taux fixe à 3.68 %	3,680	3,730	EUR	T	C	O	A-1	
DD19744948	ARKEA	12/04/2022	20/04/2022	30/07/2022	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.17 %	1,170	1,180	EUR	T	C	O	A-1	
MIN239873EUR	SFIL CAFFIL	13/06/2006	01/01/2020	01/04/2020	94 522,45	F	Taux fixe à 4.31 %	4,310	4,310	EUR	A	P	O	A-1	
MIN251635EUR	SFIL CAFFIL	28/09/2017	01/01/2020	01/02/2020	227 126,09	F	Taux fixe à 4.55 %	4,550	4,700	EUR	T	P	O	A-1	
MIN531366EUR	SFIL CAFFIL	22/11/2006	01/01/2020	01/03/2020	36 495,36	F	Taux fixe à 3.98 %	3,980	4,100	EUR	T	P	O	A-1	
MON527735EUR	SFIL CAFFIL	15/07/2019	01/01/2020	01/09/2020	155 000,00	F	Taux fixe à 1.17 %	1,170	1,170	EUR	A	C	O	A-1	
MON531365EUR	SFIL CAFFIL	26/11/2004	01/01/2020	01/02/2020	62 298,79	F	Taux fixe à 4.67 %	4,670	4,670	EUR	A	P	O	A-1	
MON531367EUR	SFIL CAFFIL	19/11/2007	01/01/2020	02/01/2020	73 713,92	F	Taux fixe à 4.74 %	4,740	4,740	EUR	A	P	O	A-1	
MON537017EUR	SFIL CAFFIL	15/12/2020	28/12/2020	01/04/2021	345 000,00	F	Taux fixe à 0.72 %	0,720	0,720	EUR	T	C	O	A-1	
NE05117231	CREDIT MUTUEL	16/12/2019	01/01/2020	30/12/2020	165 000,00	F	Taux fixe à 0.64 %	0,640	0,640	EUR	A	P	O	A-1	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Devise	Délité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1643 Emprunts en devises (total)					0,00											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					221 020,00											
100629/70004949488	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	29/12/2010	2020-01-01	15/06/2020	221 020,00	V	TAM(Postfixé) + 0,85	0,420	0,420	EUR	X	X	O	A-1		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					4 687 935,44											
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00											
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					4 687 935,44											
13090420	BTP Banque	01/06/2015	01/06/2015	02/09/2015	4 687 935,44	F	Taux fixe à 3,622 %	3,620	3,670	EUR	T	P	O	A-1		
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00											
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 581 779,87											
1681 Autres emprunts (total)					2 968 848,49											
00886 001	Agence de l'eau Seine Normandie	05/03/2013	01/01/2020	05/03/2020	23 985,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1		
00886 002	Agence de l'eau Seine Normandie	19/06/2013	01/01/2020	19/06/2020	31 980,02	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1		
00886 003	Agence de l'eau Seine Normandie	05/02/2014	01/01/2020	05/02/2020	26 650,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1		

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Devise	Décidé des remboursements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Niveau de taux (5)	Taux actuarial					
01270 001	Agence de l'eau Seine Normandie	20/04/2011	01/01/2020	20/04/2020	15 712,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1		
01270 002	Agence de l'eau Seine Normandie	20/11/2012	01/01/2020	20/11/2020	7 002,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1		
110242076-Ass	Agence de l'eau Adour Garonne	14/02/2017	01/01/2020	14/02/2020	21 898,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1		
110242168/24322050	Agence de l'eau Adour Garonne	12/05/2016	12/05/2016	12/05/2017	500 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1		
120200800281002	Agence de l'eau Adour Garonne	23/01/2009	01/01/2020	22/01/2020	6 107,17	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1		
120201200873	Agence de l'eau Adour Garonne	05/12/2012	01/01/2020	05/12/2020	18 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1		
120201200873002	Agence de l'eau Adour Garonne	12/03/2014	01/01/2020	12/03/2020	9 750,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1		
120201201194	Agence de l'eau Adour Garonne	12/12/2017	01/01/2020	12/12/2020	68 362,68	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1		
2014 001 ASST	Agence de l'eau Adour Garonne	23/07/2013	01/01/2014	23/07/2014	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1		
AID-2024-01376	Agence de l'eau Adour Garonne	15/07/2024	20/11/2024	20/11/2028	239 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					612 931,38											
	DEXIA				612 931,38	F		0,000	0,000	EUR	T	C	N	-		
Total général					40 176 339,69											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ÉTATS ANNEXÉS											IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DE LA DETTE - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE											B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00			0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		25 603 802,19					1 553 574,39	610 342,42	0,00			98 373,81	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		25 533 462,19					1 520 694,39	605 261,52	0,00			96 792,56	
0024446T	N	0,00	A-1	233 333,37	6,78	F	Taux fixe à 4.12 %	4,180	33 333,33	11 169,78	0,00			2 163,00	
0582 7250574 02	N	0,00	A-1	133 254,66	9,83	F	Taux fixe à 0.17 %	0,170	13 201,36	240,56	0,00			37,75	
1000005912	N	0,00	A-1	54 928,43	4,17	F	Taux fixe à 2.35 %	2,340	10 243,81	1 531,55	0,00			1 072,10	
10000062992	N	0,00	A-1	55 993,96	9,21	F	Taux fixe à 2.96 %	2,950	4 754,19	1 798,15	0,00			1 312,12	
10000063975-Ass	N	0,00	A-1	11 215,09	2,01	F	Taux fixe à 2.67 %	2,660	3 545,62	394,11	0,00			295,28	
10000127539	N	0,00	A-1	5 424,70	0,79	F	Taux fixe à 1.94 %	1,940	5 340,03	208,84	0,00			21,93	
10000137516-Ass	N	0,00	A-1	61 773,01	10,98	F	Taux fixe à 2.3 %	2,290	4 886,85	1 533,18	0,00			19,73	
10000137524-Ass	N	0,00	A-1	12 161,00	5,98	F	Taux fixe à 1.91 %	1,910	1 895,98	268,49	0,00			3,23	
10000195013	N	0,00	A-1	20 690,90	1,87	F	Taux fixe à 0.86 %	0,860	10 213,29	265,78	0,00			22,24	
10000391252	N	0,00	A-1	731 191,40	13,76	F	Taux fixe à 1.53 %	1,530	46 519,16	11 898,97	0,00			2 641,43	
1236361	N	0,00	A-1	68 401,22	3,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,940	15 507,26	3 314,39	0,00			2 694,34	
1630351	N	0,00	A-1	17 632,13	0,46	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	16 960,47	1 369,87	0,00			374,33	
1630564	N	0,00	A-1	3 495,70	0,82	F	Taux fixe à 3.85 %	3,840	3 366,21	264,18	0,00			23,93	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ID: 024-200040392-20250327-DD2025_021-DE	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1630952	N	0,00	A-1	23 359,35	1,89	F	Taux fixe à 4,27 %	4,260	10 967,28	1 465,75	0,00	110,83
1852	N	0,00	A-1	2 621 375,00	16,72	F	Taux fixe à 0,59 %	0,600	156 500,00	16 310,59	0,00	472,58
2005-0001	N	0,00	A-1	4 936,85	0,23	F	Taux fixe à 3,96 %	3,960	4 748,94	383,56	0,00	149,34
2006 001 ASST	N	0,00	A-1	204 275,39	11,08	F	Taux fixe à 3,85 %	3,840	13 204,01	8 372,96	0,00	7 209,22
2006 001-Ass	N	0,00	A-1	8 320,63	1,95	F	Taux fixe à 3,99 %	3,980	3 922,50	488,50	0,00	15,68
2008	N	0,00	A-1	1 700 000,00	16,97	F	Taux fixe à 0,66 %	0,670	100 000,00	11 826,38	0,00	342,83
2009 001-2023	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	(Euribor 3M-Floor -0,18 sur Euribor 3M) + 0,18	4,150	4 333,33	78,37	0,00	0,00
2014 001-Ass	N	0,00	A-1	30 177,06	7,65	V	(Euribor 12M + 0,3)-Floor -0,3 sur Euribor 12M	3,850	3 217,74	1 292,84	0,00	84,22
2014 002 ASST	N	0,00	A-1	91 764,77	3,97	F	Taux fixe à 3,58 %	3,570	20 968,79	3 756,45	0,00	91,25
2014 002-Ass	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	Moyenne Euribor 12M-Floor -0,3 sur Moyenne Euribor 12M + 0,3	4,380	4 705,09	206,74	0,00	0,00
2014 003 ASST	N	0,00	A-1	100 414,98	10,00	F	Taux fixe à 4,62 %	4,610	7 497,17	4 856,91	0,00	1 146,90
2014 003-Ass	N	0,00	A-1	39 600,00	8,77	F	Taux fixe à 3,83 %	3,820	4 400,00	1 622,01	0,00	349,68
2014 004 ASST	N	0,00	A-1	221 595,40	9,92	F	Taux fixe à 4,62 %	4,610	17 063,40	10 733,24	0,00	824,71
2015 001 ASST/5072143	N	0,00	A-1	983 405,61	15,08	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,930	46 199,86	39 903,22	0,00	6 352,27
2015 003 ASST	N	0,00	A-1	820 567,09	10,35	F	Taux fixe à 1,48 %	1,480	68 229,17	13 154,18	0,00	7 826,38
2015-002-2019	N	0,00	A-1	147 632,15	10,08	F	Taux fixe à 2,32 %	2,310	12 616,46	3 608,54	0,00	561,33
20300325-Ass	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4,3 %	4,320	11 951,80	513,93	0,00	0,00
20400393	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4,6 %	4,610	4 077,48	187,57	0,00	0,00
2457	N	0,00	A-1	1 840 000,00	22,97	F	Taux fixe à 3,21 %	3,260	80 000,00	61 680,15	0,00	1 804,73

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ID: 024-200040392-20250327-DD2025_021-DE	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
2646 - ASS et syndicat eau c?ur en Périgord	N	0,00	A-1	1 562 161,76	20,67	F	Taux fixe à 0,7 %	0,710	75 284,92	11 452,24	0,00	941,64
3154	N	0,00	A-1	2 406 250,00	19,22	F	(Euribor 3M + 0,25)-Floor 0 sur Euribor 3M Taux fixe à 3,82 %	3,970	93 750,00	96 399,02	0,00	2 808,63
3976	N	0,00	A-1	2 000 000,00	24,97	F	Taux fixe à 3,3 %	3,350	0,00	0,00	0,00	2 016,67
5234207	N	0,00	A-1	1 250 000,00	24,83	V	Livret A(Préfixé) + 0,75	3,740	50 000,00	48 750,00	0,00	7 682,29
5300287	N	0,00	A-1	434 659,33	24,58	V	(Livret A(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,690	10 564,05	16 320,71	0,00	2 634,58
5562995	N	0,00	A-1	36 349,03	8,39	F	Taux fixe à 1,6 %	1,600	3 960,97	621,27	0,00	61,39
70000405939	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4,77 %	4,840	3 166,55	37,76	0,00	0,00
70001553427	N	0,00	A-1	20 001,33	5,12	F	Taux fixe à 3,74 %	3,730	2 925,80	857,47	0,00	654,54
70001553451	N	0,00	A-1	50 434,00	5,12	F	Taux fixe à 3,74 %	3,730	7 377,43	2 162,15	0,00	1 650,45
70003866961	N	0,00	A-1	79 656,11	9,54	F	Taux fixe à 4,7 %	4,690	6 301,34	3 930,02	0,00	779,97
70004103503	N	0,00	A-1	53 155,43	5,12	F	Taux fixe à 4 %	3,990	8 925,11	2 350,45	0,00	265,78
70004710485	N	0,00	A-1	46 771,72	15,79	F	Taux fixe à 3,77 %	3,760	2 093,43	1 812,85	0,00	367,35
70004752250	N	0,00	A-1	19 603,19	0,33	F	Taux fixe à 3,02 %	3,020	19 028,60	1 166,68	0,00	393,04
70004931708	N	0,00	A-1	8 220,46	0,41	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	7 934,89	581,59	0,00	174,28
70005095504	N	0,00	A-1	15 246,65	5,50	F	Taux fixe à 4,36 %	4,350	2 182,75	759,92	0,00	332,38
70005343524B	N	0,00	A-1	13 714,08	1,96	F	Taux fixe à 4 %	3,990	6 857,16	719,99	0,00	22,86
70005389907	N	0,00	A-1	13 293,16	1,96	F	Taux fixe à 4 %	3,990	6 646,68	697,90	0,00	22,16
70005830956	N	0,00	A-1	17 717,55	2,04	F	Taux fixe à 4,65 %	4,640	5 388,99	1 074,45	0,00	789,54
70006113620	N	0,00	A-1	36 157,12	2,96	F	Taux fixe à 4,6 %	4,590	10 991,20	1 981,04	0,00	69,30
70006741469	N	0,00	A-1	18 450,00	8,77	F	Taux fixe à 3,83 %	3,820	2 050,00	755,71	0,00	162,92
9772870	N	0,00	A-1	31 151,53	6,93	F	Taux fixe à 1,49 %	1,490	4 191,35	503,25	0,00	32,23

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										Annuité de l'emprunt ID: 024-200040392-20250327-DD2025_021-DE	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
9990714	N	0,00	A-1	445 080,90	12,68	F	Taux fixe à 1.56 %	1,560	30 656,37	7 302,41	0,00	2 217,99
9990920	N	0,00	A-1	183 416,57	7,68	F	Taux fixe à 1.32 %	1,320	23 666,68	2 616,34	0,00	168,13
9998517	N	0,00	A-1	63 843,18	7,68	F	Taux fixe à 1.44 %	1,440	7 477,34	1 000,20	0,00	293,68
A3310058	N	0,00	A-1	10 433,08	1,07	V	Taux fixe à 3.18 % Euribor 3M + 0,65	4,340	8 072,14	643,30	0,00	72,54
A33150CY	N	0,00	A-1	25 185,29	8,15	F	Taux fixe à 2.46 %	2,450	2 720,88	661,52	0,00	60,23
A3320004-Ass	N	0,00	A-1	130 256,61	15,75	F	Taux fixe à 2.81 %	2,800	6 363,51	3 772,37	0,00	904,88
COL-IMPS1CAGRPERIG	N	0,00	A-1	3 750 000,00	18,58	F	Taux fixe à 3.68 %	3,670	200 000,00	142 600,00	0,00	23 000,00
DD19744948	N	0,00	A-1	1 800 000,00	22,33	F	Taux fixe à 1.17 %	1,170	80 000,00	21 645,00	0,00	3 510,00
MIN239873EUR	N	0,00	A-1	60 843,47	6,25	F	Taux fixe à 4.31 %	4,300	7 315,90	2 937,67	0,00	1 959,48
MIN251635EUR	N	0,00	A-1	104 188,12	3,33	F	Taux fixe à 4.55 %	4,610	26 861,21	5 599,70	0,00	790,10
MIN531366EUR	N	0,00	A-1	12 465,80	2,17	F	Taux fixe à 3.98 %	4,040	5 193,89	636,42	0,00	41,34
MON527735EUR	N	0,00	A-1	116 250,00	14,67	F	Taux fixe à 1.17 %	1,170	7 750,00	1 450,80	0,00	449,60
MON531365EUR	N	0,00	A-1	34 688,44	4,08	F	Taux fixe à 4.67 %	4,660	6 037,29	1 901,89	0,00	1 480,45
MON531367EUR	N	0,00	A-1	30 883,73	2,00	F	Taux fixe à 4.74 %	4,730	9 377,22	1 908,37	0,00	1 459,82
MON537017EUR	N	0,00	A-1	280 312,50	16,00	F	Taux fixe à 0.72 %	0,720	17 250,00	2 095,88	0,00	498,96
NE05117231	N	0,00	A-1	125 702,20	15,00	F	Taux fixe à 0.64 %	0,640	7 960,16	855,44	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		70 340,00					32 880,00	5 080,90	0,00	1 581,25

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										Annuité de l'emprunt ID: 024-200040392-20250327-DD2025_021-DE	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
100629/70004949488	N	0,00	A-1	70 340,00	1,46	V	TAM(Postfixé) + 0,85	4,570	32 880,00	5 080,90	0,00	1 581,25
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		2 875 699,33					221 281,86	109 189,66	0,00	8 101,17
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		2 875 699,33					221 281,86	109 189,66	0,00	8 101,17
13090420	N	0,00	A-1	2 875 699,33	10,42	F	Taux fixe à 3,622 %	3,610	221 281,86	109 189,66	0,00	8 101,17
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00	-	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 915 165,74					195 454,75	15 525,22	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 551 759,05					148 417,90	0,00	0,00	0,00
00886 001	N	0,00	A-1	10 660,00	3,18	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 665,00	0,00	0,00	0,00
00886 002	N	0,00	A-1	14 213,37	3,47	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 553,33	0,00	0,00	0,00
00886 003	N	0,00	A-1	13 325,00	4,10	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 665,00	0,00	0,00	0,00
01270 001	N	0,00	A-1	4 489,42	1,30	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 244,66	0,00	0,00	0,00
01270 002	N	0,00	A-1	2 626,04	2,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	875,33	0,00	0,00	0,00
110242076-Ass	N	0,00	A-1	13 475,84	7,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 684,47	0,00	0,00	0,00
110242168/24322050	N	0,00	A-1	300 000,00	11,36	F	Taux fixe à 0 %	0,000	25 000,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										Annuité de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
120200800281002	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 221,45	0,00	0,00	
120201200873	N	0,00	A-1	6 825,00	2,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 275,00	0,00	0,00	
120201200873002	N	0,00	A-1	4 875,00	4,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	975,00	0,00	0,00	
120201201194	N	0,00	A-1	42 069,38	7,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 258,66	0,00	0,00	
2014 001 ASST	N	0,00	A-1	900 000,00	8,56	F	Taux fixe à 0 %	0,000	100 000,00	0,00	0,00	
AID-2024-01376	N	0,00	A-1	239 200,00	22,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		363 406,69					47 036,85	15 525,22	0,00	
	N	0,00	-	363 406,69	12,00	F		0,000	47 036,85	15 525,22	0,00	
Total général		0,00		30 394 667,26					1 970 311,00	735 057,30	0,00	
											106 474,98	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 024-200040392-20250327-DD2025_021-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	84	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	30 031 260,57	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

(1)

BT.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DE LA DETTE - EMPRUNTS RENÉGOCIES AU COURS DE L'ANNÉE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)						
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié									
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.													
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00					

(1) Incrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.8

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €	2020-01-01	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D'INSERTION	5	01/01/2020
L	IMMO INCORPORELLES RECUES AU TITRE MISE DISPO	10	01/01/2020
L	2128 AMENAGEMENT TERRAIN	15	01/01/2020
L	BATIMENTS EXPLOITATION	45	01/01/2020
L	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	45	01/01/2020
L	INSTALLATIONS POUR RESEAUX ASSAINISSEMENT	45	01/01/2020
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS MAT ET OUTILS IND	45	01/01/2020
L	AUTRES INSTAL TECH	45	01/01/2020
L	TERRAINS NUS	0	01/01/2020
L	AUTRES TERRAIN BATI	45	01/01/2020
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	45	01/01/2020
L	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	45	01/01/2020
L	AUTRES INSTALLAT MATERIELS ET OUTILLAGES TECH	45	01/01/2020
L	AUTRES IMMOBILISATION CORPORELLES	5	01/01/2020
L	AUTRES	6	01/01/2020
L	ETUDES	5	01/01/2020
L	FV 2183 BIENS DE FAIBLE VALEUR <1500	1	01/01/2020
L	LOGICIELS	2	01/01/2020
L	21562 MATERIEL CLASSIQUE	45	01/01/2020
L	217532 RESEAUX ASSAINISSEMENT	45	01/01/2020
L	VOITURES	5	01/01/2020

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DÉPRÉCIATIONS

B3

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	436,72		0,00	436,72	0,00	436,72
Créances douteuses	436,72	02/12/2024	0,00	436,72	0,00	436,72
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	436,72		0,00	436,72	0,00	436,72

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES

B4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			43 893,83	35 115,08	8 778,75	0,00
2024	Charges COVID	5	17/12/2020	43 893,83	35 115,08	8 778,75	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Incrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV - ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS

B6.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS GARANTIS

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B7.1****B7.1 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT****ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			
									Part investissement	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
Marchés de partenariat (1)									Part totale (4)	Dont part nette (5) I		
BEA pour la construction et la MAO d'une station d'épuration	2012	SPV	Construction d'une step	240	01/06/2035	01/01/2014	9 543 340,00	330 471,52	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL								9 543 340,00	330 471,52	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)												
SOUS-TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL								9 543 340,00	330 471,52	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DÉONNE

B8.3

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS

B6.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS					
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL					
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL****B9****ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent : peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITÉ OU DE
L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYÉ PAR LA RÉGIE

B9.2

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PRÉVU A L'ARTICLE 6215
TITULAIRE		22	1 305 999,30
TOTAL GENERAL		22	1 305 999,30

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE
PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES

C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIERES

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

		Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)		-642 629,72
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent		0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement		-642 629,72

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

		Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)		1 665 686,94
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement		-642 629,72
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité		1 023 057,22

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
	(a)	(b)	(c = a + b)	
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	2 758 710,00	2 752 235,63	3 390,75	2 755 626,38
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	2 818 573,80	1 268 538,45	0,00	1 268 538,45
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	59 863,80	-1 483 697,18	-3 390,75	-1 487 087,93
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-642 629,72			-642 629,72
Affectation au 106 (C)	1 665 686,94	1 665 686,94		1 665 686,94
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	1 023 057,22			1 023 057,22
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-464 030,71

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
DÉPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	2 758 710,00	I 2 752 235,63
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	1 755 500,00	1 749 029,14
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 559 000,00	1 553 574,38
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat ^e afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	148 500,00	148 417,90
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	48 000,00	47 036,86
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	1 003 210,00	1 003 206,49
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>1 003 210,00</i>	<i>1 003 206,49</i>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	2 818 573,80	III 1 268 538,45
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	68 666,32
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	68 666,32
	Ressources propres internes de l'année (b) (2)	2 818 573,80	1 199 872,13
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	11 430,02
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	7 197,27
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	1 931,00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	1 803,76
28125	Aménagement Terrains bâties	0,00	146,96
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	7 345,00
28131	Bâtiments	0,00	122 566,80
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	5 372,86
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	8 573,52
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	25 174,68
28153	Installations à caractère spécifique	1 200 000,00	336 905,55
28154	Matériel industriel	0,00	1 855,48
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	66 340,89
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	3,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	1 588,31
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	14 150,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	0,00	175,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	530 957,20
28181	Installations générales, agencements	0,00	748,21
28182	Matériel de transport	0,00	41 102,68
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	4 049,00
28188	Autres	0,00	1 676,19
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	9 000,00	8 778,75
021	Virement de la section d'exploitation	1 609 573,80	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
202202/2022 CONSTRUCTION OUVRAGES (REGULATION TRAITEMENT)	4 613 622,25	-359 941,16	4 253 681,09	168 622,25	2 308 000,00	1 777 058,84	689 515,10
202201/2022 CREATION SA (COLLECTE ET TRAITEMENT)	3 084 824,23	922 952,28	4 007 776,51	1 656 824,23	2 065 500,00	285 452,28	946 705,98
202206/2022 ETUDES DIAGNOSTIQUE SA	1 402 330,48	419 695,57	1 822 026,05	202 330,48	472 500,00	1 147 195,57	148 780,77
202204/2022 EXTENSION DES RESEAUX	2 722 221,41	775 105,62	3 497 327,03	1 452 221,41	890 000,00	1 155 105,62	434 123,69
202207/2022 FOURNITURES EQUIPEMENTS (DEBIMETRIE ET TELEGEST [®])	982 976,76	88 968,63	1 071 945,39	597 976,76	148 600,00	325 368,63	45 846,22
202203/2022 REHABILITATION DES RESEAUX	22 934 535,08	4 456 211,61	27 390 746,69	5 404 535,08	5 862 000,00	16 124 211,61	2 518 540,26
202205/2022 REHABILITATION STEP	13 210 561,55	1 967 525,91	15 178 087,46	2 760 561,55	1 430 000,00	10 987 525,91	368 243,91

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE

C3

Présentation agrégée par nature

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVIQUELS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1^o du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1^o atténuation du changement climatique ;

Axe 2^o adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3^o gestion des ressources en eau ;

Axe 4^o transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5^o prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6^o préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1^o et 6^o.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DÉPENSES ET
RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION****D1.1.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DÉPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****D1.1.2**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION

D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION DES DÉPENSES ET
RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION
D'INVESTISSEMENT****D1.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.